

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
« MARCHES DU VELAY-ROCHEBARON »****RÉUNION DU MARDI 14 AVRIL 2026****PROCES VERBAL****ÉLECTION DU PRÉSIDENT et DES MEMBRES DU BUREAU**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mille vingt-six et le quatorze du mois d'avril à dix-huit heures trente, les conseillers communautaires des communes de Bas-en-Basset, Beauzac, Boisset, La Chapelle-d'Aurec, Les Villettes, Malvalette, Monistrol-sur-Loire, Saint-André-de-Chalencon, Saint-Pal-de-Chalencon, Saint-Pal-de-Mons, Sainte-Sigolène, Solognac-sous-Roche, Tiranges et Valprivas, se sont réunis en séance publique d'installation au siège de la Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron sis Monistrol-sur-Loire, sur convocation qui leur a été adressée le 3 avril 2026 par M. Xavier DELPY, Président sortant de la Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron. (en application des articles L. 2121-10 et L. 2122-15 du code général des collectivités territoriales applicables aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 du même code) sous la présidence de M. Jean-Pierre FAYARD doyen d'âge de l'assemblée, né 07/01/1949, en application de l'article L. 5211-9 du code général des collectivités territoriales.

Nombre de membres dont le Conseil Communautaire doit-être composé : 39

Nombre de conseillers en exercice : 39

Etaient présents, les conseillers communautaires suivants :

	Nom Prénom	Conseiller de la commune de :	Présent Oui/Non	Le cas échéant, pouvoir donné à *:
1	ARNAUD Sandrine	Saint-Pal-de-Mons	<input type="radio"/>	
2	BARDEL Franck	Bas-en-Basset	<input type="radio"/>	
3	BONIFACE Alain	Saint Pal-de-Chalencon	<input type="radio"/>	
4	BONNEFOY Christian	Monistrol-Sur-Loire	<input type="radio"/>	
5	BOURGIN-BAREL Paul	Bas-en-Basset	<input type="radio"/>	
6	BRAYE Yves	Sainte-Sigolène	<input type="radio"/>	
7	BRUNEL Nadège	Monistrol-Sur-Loire	<input type="radio"/>	
8	CAPDEVIELLE Florian	Boisset	<input type="radio"/>	
9	CELLE Valérie	Sainte-Sigolène	<input type="radio"/>	
10	CHAPUIS Florian	Monistrol-Sur-Loire	<input type="radio"/>	
11	CROUZET CHALAVON Pascale	Sainte-Sigolène	<input type="radio"/>	
12	DAVID Jean-Rémi	Bas-en-Basset	<input type="radio"/>	
13	DEFOURS Rémi	Bas-en-Basset	<input type="radio"/>	
14	DELPY Xavier	Saint-André-de-Chalencon	<input type="radio"/>	
15	DORVIDAL-CHAPUIS Arlette	Bas-en-Basset	<input type="radio"/>	
16	DUPLAIN Jocelyne	Sainte-Sigolène	<input type="radio"/>	
17	DUPUY Dominique	Bas-en-Basset	<input type="radio"/>	
18	FARISON Fabrice	Monistrol-Sur-Loire	<input type="radio"/>	
19	FAYARD Jean-Pierre	Saint-Pal-de-Mons	<input type="radio"/>	
20	GAMEIRO Isabelle	Sainte-Sigolène	<input type="radio"/>	

21	GERPHAGNON Antoine	Sainte-Sigolène	O	
22	GIRAUD Nathalie	Monistrol-Sur-Loire	O	
23	JAMON Luc	Monistrol-Sur-Loire	O	
24	LAURANSON Gilles	Monistrol-Sur-Loire	O	
25	LAURANSON Marie-Pierre	Monistrol-Sur-Loire	O	
26	LIOThIER Claudine	Valprivas	O	
27	MAISONNIAL Daniel	Saint-Pal-de-Mons	O	
28	MONCHER Jean-Pierre	Beuzac	O	
29	MONTAGNON Jean-Philippe	Malvalette	N	LIOThIER Claudine
30	OLLIER Séverine	Beuzac	O	
31	PETIOT Christine	Monistrol-Sur-Loire	O	
32	PETIT Eric	La Chapelle-d'Aurec	O	
33	PILATO Leonardo	Beuzac	O	
34	REY Dominique	Solignac-sous-Roche	O	
35	RICHARD Sarah	Monistrol-Sur-Loire	N	CHAPUIS Florian
36	ROUCHOUSE Didier	Sainte-Sigolène	O	
37	SKRZYNSKI Luc	Tiranges	O	
38	TREVEYS Marc	Les Villettes	O	
39	VALOMET Céline	Monistrol-Sur-Loire	O	

\*(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)

#### Excusé(es) :

~~Etaient également présents, les conseillers suppléants des communes disposant d'un seul titulaire : ces élus participeront avec voix délibérative au vote du conseil communautaire si le délégué titulaire de leur commune est absent et s'il n'a pas donné pouvoir à un autre conseiller titulaire.~~

~~Absent(s)(es) : \_\_\_\_\_ Excusé(e) :~~

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

Jean-Pierre FAYARD doyen d'âge, déclare la séance ouverte à 18h30 heures.

Le président de séance rappelle que conformément aux dispositions de l'article L. 5211-9 du code général des collectivités territoriales, les fonctions de président sont assurées, à partir de l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du président, par le doyen d'âge des membres du conseil communautaire.

### **2. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Le président de séance invite le conseil communautaire à désigner un secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

Est désignée secrétaire de séance : Mme Claudine LIOThIER conseillère communautaire.

### **3. APPEL ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Il est procédé à l'appel nominal des membres du conseil communautaire.

Nombre de membres composant le conseil communautaire : 39

Nombre de membres présents : 37

Nombre de pouvoirs : 2

Quorum requis<sup>1</sup> (majorité des membres en exercice) : 20

Le quorum est atteint. La séance peut valablement se tenir

<sup>1</sup> Les conseillers absents ayant donné pouvoir ne sont pas pris en compte dans le calcul du quorum (article L. 2121-20 du CGCT).

#### **4. RAPPEL DES REGLES APPLICABLES A L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT**

Le doyen d'âge rappelle les règles applicables à l'élection du président.

En application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du code général des collectivités territoriales, rendus applicables aux EPCI par renvoi des articles L. 5211-2 et L.5211-10 du même code, le président est élu au scrutin uninominal secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Le doyen d'âge rappelle également que, conformément à la jurisprudence du Conseil d'État, aucun texte ni principe n'impose à un élu de faire acte de candidature pour être élu président. Des suffrages peuvent ainsi, à chacun des tours, valablement se porter sur tout membre du conseil communautaire.

Il rappelle enfin que les bulletins blancs et nuls doivent être annexés au présent procès-verbal, sans être comptabilisés dans les suffrages exprimés, conformément aux dispositions de l'article L. 66 du code électoral.

#### **5- ÉLECTION DU PRÉSIDENT**

##### **5.1 Constitution du bureau de vote**

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs : Mme Christine PETIOT – M. Marc TREVEYS

##### **5.2 Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il était porteur d'un seul bulletin du modèle uniforme. Le président l'a constaté, sans toucher le bulletin que le conseiller communautaire a déposé lui-même dans l'urne prévue à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins ont été annexés, le tout placé dans une enveloppe clos jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

##### **5.3 Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls ..... 0
- d. Nombre de votes blancs ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] ..... 39
- f. Majorité absolue (\*)..... 20

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DELPY Xavier	19	Dix-neuf
DUPLAIN Jocelyne	20	Vingt

(\*) Calcul de la majorité absolue : C'est le total des suffrages exprimés qui sert de base au calcul de la majorité absolue. La majorité absolue est la moitié plus un des suffrages exprimés, lorsque ce nombre est pair. Lorsque le nombre des suffrages exprimés est impair, le chiffre de la majorité absolue se détermine en prenant la moitié du chiffre pair immédiatement inférieur, en y ajoutant une unité (Cons.d'Etat, 18 Juillet 1901, Gaussan).

#### **5.4 Résultats du deuxième tour du scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

#### **5.5 Résultats du troisième tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

#### **5.6 Proclamation de l'élection du Président**

Mme Jocelyne DUPLAIN a été proclamée Présidente et a été immédiatement installée.  
La séance continue sous la Présidence du nouveau Président élu.

#### **6- ÉLECTION DES VICE-PRESIDENTS**

Vu la délibération du Conseil Communautaire N° CCMVR26-04-21-02 de ce jour, prise à l'instant, fixant à 9 le nombre de membres du Bureau dont le Président, 8 vice-présidents, en vertu des articles L.5211-2 et L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Mme Jocelyne DUPLAIN élue Présidente, à l'élection du premier Vice-Président.

## 6.1 Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président

Assesseurs : M. Jean-Rémi DAVID – M. Marc TREVEYS

### 6.1.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls ..... 0
- d. Nombre de votes blancs ..... 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] ..... 36
- f. Majorité absolue..... 20

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CAPDEVIELLE Florian	13	Treize
PETIOT Christine	23	Vingt-trois

### 6.1.2 Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### 6.1.3 Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Mme Christine PETIOT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée première Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

## 6.2 Election du 2<sup>ème</sup> Vice-Président

Asseseurs : M. Jean-Rémi DAVID – M. Marc TREVEYS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes à l'élection du deuxième Vice-Président.

### 6.2.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls ..... 0
- d. Nombre de votes blancs ..... 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] ..... 35
- f. Majorité absolue..... 20

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DEFOURS Rémi	35	Trente cinq

### 6.2.2 Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

### 6.2.3 Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

M. Rémi DEFOURS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé deuxième Vice-Président et a été immédiatement installé.

### 6.3 Election du 3<sup>ème</sup> Vice-Président

Assesseurs : M. Jean-Rémi DAVID – M. Marc TREVEYS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes à l'élection du troisième Vice-Président.

#### 6.3.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls ..... 0
- d. Nombre de votes blancs ..... 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] ..... 37
- f. Majorité absolue..... 20

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LIOTHIER Claudine	37	Trente-sept

#### 6.3.2 Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

#### 6.3.3 Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Mme Claudine LIOTHIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée troisième Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

#### 6.4 Election du 4<sup>ème</sup> Vice-Président

Assesseurs : M. Jean-Rémi DAVID – M. Marc TREVEYS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes à l'élection du quatrième Vice-Président.

##### 6.4.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls ..... 0
- d. Nombre de votes blancs ..... 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] ..... 36
- f. Majorité absolue..... 20

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MONTAGNON Jean-Philippe	36	Trente-six

##### 6.4.2 Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

##### 6.4.3 Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

M. Jean-Philippe MONTAGNON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé quatrième Vice-Président et a été immédiatement installé.

### 6.5 Election du 5<sup>ème</sup> Vice-Président

Assesseurs : M. Jean-Rémi DAVID – M. Marc TREVEYS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes à l'élection du cinquième Vice-Président.

#### 6.5.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls ..... 0
- d. Nombre de votes blancs ..... 8
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] ..... 31
- f. Majorité absolue..... 20

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MONCHER Jean-Pierre	31	Trente et un

#### 6.5.2 Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

#### 6.5.3 Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

M. Jean-Pierre MONCHER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé cinquième Vice-Président et a été immédiatement installé.

### **6.6 Election du 6<sup>ème</sup> Vice-Président**

Asseseurs : M. Jean-Rémi DAVID – M. Marc TREVEYS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes à l'élection du sixième Vice-Président.

#### **6.6.1 Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls ..... 0
- d. Nombre de votes blancs ..... 6
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] ..... 33
- f. Majorité absolue..... 20

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MAISONNIAL Daniel	32	Trente deux
TREVEYS Marc	1	Un

#### **6.6.2 Résultats du deuxième tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

#### **3.6.3 Résultats du troisième tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

M. Daniel MAISONNIAL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé sixième Vice-Président et a été immédiatement installé.

### 6.7 Election du 7<sup>ème</sup> Vice-Président

Assesseurs : M. Jean-Rémi DAVID – M. Marc TREVEYS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes à l'élection du septième Vice-Président.

#### 6.7.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls ..... 0
- d. Nombre de votes blancs ..... 7
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] ..... 32
- f. Majorité absolue..... 20

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CAPDEVIELLE Florian	1	Un
PETIT Eric	31	Trente et un

#### 6.7.2 Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

#### 6.7.3 Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

M. Eric PETIT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé septième Vice-Président et a été immédiatement installé.

### 6.8 Election du 8<sup>ème</sup> Vice-Président

Assesseurs : M. Jean-Rémi DAVID – M. Florian CHAPUIS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes à l'élection du huitième Vice-Président.

#### 6.8.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls ..... 0
- d. Nombre de votes blancs ..... 11
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] ..... 28
- f. Majorité absolue..... 20

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CAPDEVIELLE Florian	1	Un
DELPY Xavier	1	Un
TREVEYS Marc	26	Vingt-six

#### 6.8.2 Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

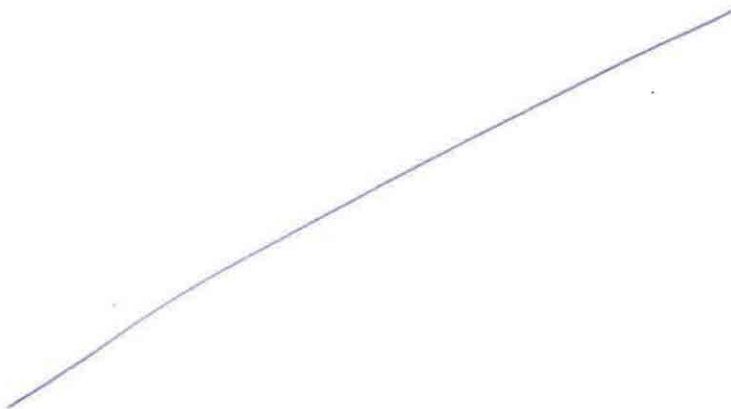
#### 6.8.3 Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls .....
- d. Nombre de votes blancs .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] .....
- f. Majorité absolue.....

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

M. Marc TREVEYS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé huitième Vice-Président et a été immédiatement installé.

## OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS



### **CLOTURE du PROCES-VERBAL DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES**

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 14 avril 2026, à 21 h 20 fait en un exemplaire, à Monistrol-sur-Loire a été après lecture, signé par le Président, le conseiller communautaire le plus âgé et la secrétaire.

La Secrétaire,

Le doyen,

La Présidente,